

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2903

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Rezopole pour son programme d'actions 2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benekadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Olivier, Mmes Palēja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2903**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Rezopole pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Créée en 2001 sous le nom de LyonIX par des pionniers du monde Internet rhônalpin, l'association Rezopole a pour ambition de hisser Lyon et sa région au niveau des grandes capitales européennes en matière de connectivité Internet. Pour cela, elle a mis en place à Lyon un nœud d'échange internet ou Global Internet eXchange (GIX), qui était le premier nœud d'échange régional en France.

Le nœud d'échange Internet est un service supplémentaire disponible sur le territoire pour assurer la concurrence, la disponibilité de l'offre internet et une optimisation de son usage en termes de coûts, rapidité et fiabilité du trafic Internet local. Il existe aujourd'hui 2 GIX sur l'agglomération, l'un situé à Vénissieux et l'autre à Villeurbanne, sur le campus de la Doua. Entre autres activités, la gestion de ces 2 GIX par l'association Rezopole garantit leur bon fonctionnement 24h/24, leur maintenance et leur commercialisation auprès des clients utilisateurs, principalement opérateurs télécoms locaux et grandes entreprises désireuses d'un accès très haut débit à moindre coût.

a) - Objectifs

Le développement des usages numériques dans les entreprises dépend de la disponibilité d'une offre haut débit compétitive sur le territoire. C'est notamment pour cette raison que la Communauté urbaine de Lyon a historiquement mis en place le réseau mutualisé de télécommunications (RMT) qui permet aux opérateurs un accès facilité aux infrastructures.

Les bénéfices apportés par les GIX Rezopole pour la filière télécom de l'agglomération lyonnaise sont multiples : mise en concurrence des opérateurs, baisse des coûts pour les communications internet locales, amélioration du contenu et des services proposés par les opérateurs télécoms.

Pour les entreprises et le tissu économique local, les bénéfices sont tout autant visibles : les grands comptes (Sanofi Pasteur, Cegid, GFF, etc.) bénéficient des tarifs concurrentiels de transit internet disponibles sur Rezopole. Par ailleurs, la pérennisation des opérateurs locaux et le développement de leurs offres auxquelles Rezopole contribue bénéficient en premier lieu à leurs clients, essentiellement les petites et moyennes entreprises (PME), les très petites entreprises (TPE), mais également le grand public. Ces derniers profitent d'une pression concurrentielle plus importante qui se traduit, soit par des tarifs plus attractifs, soit par une différenciation au travers d'offres innovantes développées localement.

C'est pour ces raisons que la Communauté urbaine de Lyon souhaite apporter son soutien à cette association.

b) - Compte-rendu de l'activité conduite en 2011 et bilan

Depuis 2001, Rezopole s'est développée régulièrement avec une accélération importante depuis 5 ans. Elle dénombre aujourd'hui 53 entreprises connectées aux GIX en 2011, soit 15 de plus qu'en 2010, réparties comme suit : 21 opérateurs télécom, 12 sociétés d'informatique, 13 grands comptes, 3 hébergeurs, 4 autres.

2011 a vu la naissance d'un 3° GIX à Saint Etienne.

En dehors de la mise en place, de la gestion et de la supervision des GIX, Rezopole propose aux acteurs économiques de la Région Rhône-Alpes un certain nombre d'animations, de services et d'outils.

Rezopole a contribué à animer la filière télécom par des actions régulières de mise en réseau. En 2011, Rezopole a organisé directement 13 événements à Lyon dont les 10 ans de l'association. Les "Teldej" sont des déjeuners d'affaires entre les acteurs du monde de l'Internet rhônalpin. Ils permettent la rencontre de demandeurs de services et d'offres de services de façon conviviale, et de nombreux projets commerciaux ont démarrés lors d'un Teldej. Les "Aperezo" ont pour objectif de fédérer les techniciens et commerciaux de la filière télécom du territoire (environ 80 personnes en moyenne par aperezo), qui échangent sur les tendances du moment en matière d'infrastructure numérique. Les "RUG" - Rezopole User Group ont été créés pour les utilisateurs des infrastructures que l'association gère afin d'échanger techniquement sur les meilleures pratiques et des expériences.

Rezopole a également participé à de nombreux événements dont le dernier en date est la biennale de la M@ison de Grigny.

Rezopole a mis en service un nouvel outil en 2011, le Guichet d'information télécom (GIT), qui est un service dédié aux entreprises, aux opérateurs et prestataires de services télécom, mais aussi aux collectivités locales. Ce guichet permet de faire connaître l'offre télécom d'un secteur géographique, d'accompagner de nouveaux entrepreneurs dans leur démarche d'implantation et de contribuer au développement du très haut débit et du réseau d'un territoire. Ce guichet télécom sera pleinement déployé en 2012.

c) - Programme d'actions pour l'année 2012 et plan de financement prévisionnel

Le programme d'actions de Rezopole pour 2012 s'articule autour des actions suivantes :

- continuer la gestion et le développement des GIX de l'agglomération en engageant des actions de commercialisation pour augmenter le nombre d'adhérents et atteindre l'objectif de 15 nouveaux clients sur les GIX lyonnais,

- maintenir le Guichet d'information télécom afin d'avoir un outil "vitrine" pour les entreprises qui étudient la possibilité de s'implanter sur le territoire et qui souhaitent avoir des informations "réseau". L'objectif est d'informer les entreprises de l'existence du GIT et d'enregistrer au minimum 100 demandes enregistrées au cours de l'année 2012,

- continuer, en 2012, l'organisation d'événements en direct tels que les Aperezo, les RUG et les TelDej. Rezopole apporte dans ces actions son savoir-faire pour l'organisation et sa connaissance (base de plus de 6 000 contacts) du secteur informatique,

- co-organiser ou participer à l'organisation d'événements tel que les salons WWW2012, USE IT (en 2012, un Aperezo devrait être organisé lors du salon début juin), Rezopole prévoit l'organisation directe de 6 Aperezo, 4 RUG et 3 TelDej, ainsi qu'une participation à l'organisation d'au moins 3 autres événements en 2012.

L'évaluation et le suivi des activités et des résultats de l'association comprendra notamment des indicateurs sur les retombées locales des actions et les synergies dégagées avec la stratégie et les projets de développement économique soutenus par la Communauté urbaine. Son activité sera évaluée notamment par des critères quantitatifs et qualitatifs détaillés dans la convention.

Le budget prévisionnel de l'association Rezopole, pour l'année 2012, est de 670 000 €, composé comme suit.

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
gestion des Gix lyonnais	205 000	Communauté urbaine de Lyon	70 000
gestion des autres GIX	74 500	Région Rhône-Alpes	260 000
développement des GIX lyonnais	77 750	CA - vente de services	340 000
développement des autres GIX	127 750		
évolutions techniques et gestion des demandes du GIT	45 000		
organisation d'événements et participation à des événements organisés dans la Communauté urbaine de Lyon	90 000		
communication externe de Rezopole	50 000		
Total	670 000	Total	670 000

Le budget total de ce programme d'actions est de 670 000 € pour l'année 2012. La Communauté urbaine de Lyon est sollicitée pour apporter une subvention de 70 000 €, le Conseil régional Rhône-Alpes apportant une contribution d'un montant de 260 000 €. En 2011, la subvention accordée par la Communauté urbaine s'élevait à 70 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association Rezopole dans le cadre de son programme d'actions pour 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Rezopole définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** totale de fonctionnement correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P02O1577.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.